

09/01/2017

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DU HAUT ST-FRANÇOIS  
MUNICIPALITÉ DE WEEDON**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de Weedon, tenue à l'Hôtel de Ville, lundi, le 9 janvier 2017 à 19 h 30.

Sont présents :

Monsieur le maire : Richard Tanguay

Madame la conseillère : Joanne Leblanc

Messieurs les conseillers : Daniel Groleau  
Denis Rondeau  
Michel Croteau  
Éric Deccuber

Est absente :

Madame Maylis Toulouse, conseillère.

Tous membres du conseil et formant quorum.

Monsieur Yvan Fortin, directeur général et secrétaire-trésorier par intérim est aussi présent et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

**#1 OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Richard Tanguay, maire, ouvre la séance à 19 h 30 et invite les membres du conseil à prendre considération de l'ordre du jour proposé.

**#2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Acceptation des procès-verbaux
4. Rapport des comités et du maire
5. Rapport du directeur général par intérim
6. Intervention du public dans la salle
7. Acceptation des salaires et des comptes
8. Dépôt de la correspondance du mois
9. Résolutions
  - 9.1 Renouvellements annuels
    - 9.1.1 Union des municipalités du Québec
    - 9.1.2 Transport du Bonheur – cotisation annuelle
    - 9.1.3 Renouvellement d'abonnement à la CREE
    - 9.1.4 Remplacement de contrat avec Infotech
  - 9.2 Ressources humaines
    - 9.2.1 Statut salarié permanent
    - 9.2.2 Formation obligatoire pour conseillers sièges #1 et #3
  - 9.3 Travaux publics
    - 9.3.1 Formation du comité de sélection appel d'offres #2017-01-19
  - 9.4 Autorisation de signatures
    - 9.4.1 Demande de subvention pour le SAE été-2017
    - 9.4.2 Demande de subvention pour la fête de la pêche 2017
    - 9.4.3 Demande de subvention pour la fête Nationale 2017
    - 9.4.4 Promesse d'achat-vente diligente
10. Règlement
  - 10.1 Adoption règlement #2017-54 abrogeant le règlement #2016-044 portant sur les règles de contrôle et de suivi budgétaire (REPORTÉ)
11. Varia et affaires nouvelles
12. Information des membres du conseil
13. Période de questions
14. Levée de la séance

**2017-001**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Joanne Leblanc

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que l'ordre du jour soit et est adopté avec le report du point #10.1 (adoption du règlement #2017-054) à une séance ultérieure.

**ADOPTÉE**

**#3**

**ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 5 DÉCEMBRE ET DES SÉANCES EXTRAORDINAIRES DU 19 DÉCEMBRE 2016**

**ATTENDU QUE** tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie des procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 décembre et des séances extraordinaires du 19 décembre 2016;

**ATTENDU QUE** tous les membres du conseil municipal ont pris connaissance du contenu de ces procès-verbaux;

**EN CONSÉQUENCE,**

**2017-002**

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Daniel Groleau  
ET APPUYÉ PAR Monsieur Éric Decubber

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que les membres du conseil municipal renoncent à la lecture des procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 décembre et des séances extraordinaires du 19 décembre et que lesdits procès-verbaux soient et sont acceptés tels que présentés.

**ADOPTÉE**

**#4**

**RAPPORT DES COMITÉS ET DU MAIRE**

Des conseillers ;

- Rencontre avec conseiller juridique pour dossier des ressources humaines
- Participation au 5 à 7 des employés municipaux pour la période des fêtes
- Dossier déneigement des trottoirs à St-Gérard
- Prise de connaissance des rapports administratifs
- Réunions pour le budget avec les membres du conseil
- Prise de connaissance des plans préliminaires de rénovation du CHSLD et CLSC
- Travail sur les protocoles d'entente avec les organismes

#5 **RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL**

Les dossiers suivants ont reçus une attention particulière ;

- Le déneigement durant la période des fêtes
- Le dépôt au conseil du budget, du règlement de taxation et du programme triennal d'immobilisation 2017-2018-2019

#6 **INTERVENTION DU PUBLIC DANS LA SALLE**

- Remerciement au conseil pour de meilleures explications lors des séances de conseil
- Demande de considérer la baisse du compte de taxes

#7 **ACCEPTATION DES SALAIRES ET DES COMPTES**

**CONSIDÉRANT QUE** les fonctionnaires et officiers, en vertu du règlement 2016-044 décrétant les règles de contrôle et de suivi budgétaire, doivent préparer et déposer périodiquement au conseil, lors d'une séance ordinaire, un rapport des dépenses qu'ils ont autorisées ;

**CONSIDÉRANT QUE** l'annulation du chèque #12162 au montant de 1512.21 \$ pour erreur administrative ;

**EN CONSÉQUENCE,**

**2017-003** IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Croteau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS que le conseil municipal accepte l'inclusion des dépenses autorisées à la liste des comptes payés et à payer dont le montant est **459 962.95 \$** et détaillé comme suit :

Opérations courantes payées	<u>299 165.43 \$</u>
Opérations courantes à payer :	<u>160 797.52 \$</u>
<b>Sous total</b>	<b>459 962.95 \$</b>
Salaires payés :	<u>62 786.91 \$</u>
<b>Grand total :</b>	<b><u>522 749.86 \$</u></b>

Que le rapport soit classé sous le numéro 12-2016 et considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution.

**ADOPTÉE**

**#8 DÉPÔT DE LA CORRESPONDANCE DU MOIS**

La liste de correspondance a été déposée en comité plénier du conseil. Il est à noter,

- Six lettres seulement ont été reçues dont plusieurs remerciements.

**#9 RÉSOLUTIONS**

**#9.1 RENOUVELLEMENTS ANNUELS**

**9.1.1 UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC**

**ATTENDU QUE** la Municipalité de Weedon a reçu une proposition de l'Union des municipalités du Québec (UMQ) de former, en son nom et au nom de plusieurs autres municipalités intéressées, un regroupement pour retenir les services professionnels d'un consultant en assurances collectives pour les municipalités et organismes, dans le cadre d'un achat regroupé de l'UMQ;

**ATTENDU QUE** l'article 14.7.1 du Code municipal permet à une municipalité de conclure avec l'UMQ une telle entente;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Weedon désire se joindre à ce regroupement;

**ATTENDU QUE** conformément à la loi, l'UMQ procédera à un appel d'offres public pour octroyer le contrat;

**ATTENDU QUE** l'UMQ prévoit lancer cet appel d'offres à l'hiver 2017;

**EN CONSÉQUENCE;**

**2017-004** IL EST PROPOSÉ Madame Joanne Leblanc

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS :

**QUE** la Municipalité de Weedon confirme son adhésion au regroupement de l'UMQ pour retenir les services professionnels d'un consultant en assurances collectives pour les municipalités et organismes, dans le cadre d'un achat regroupé et confie à l'UMQ le processus menant à l'adjudication du contrat;

**QUE** le contrat octroyé sera d'une durée d'une année, renouvelable d'année en année sur une période maximale de cinq ans;

**QUE** la Municipalité de Weedon s'engage à fournir à l'UMQ, dans les délais fixés, les informations nécessaires à l'appel d'offres;

**QUE** la Municipalité de Weedon s'engage à respecter les termes et conditions dudit contrat comme si elle avait contracté directement avec le fournisseur à qui le contrat sera adjugé;

**QUE** la Municipalité de Weedon s'engage à payer à l'UMQ des frais de gestion de 1.15 % des primes totales versées par la municipalité.

**ADOPTÉE**

### **9.1.2 TRANSPORT DU BONHEUR – COTISATION ANNUELLE**

**ATTENDU QUE** l'organisme le Transport du Bonheur assure le transport des personnes handicapées sur le territoire de la MRC du Haut-Saint-François;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Weedon adhère à l'organisme Transport du Bonheur Inc. dont la ville mandataire est East Angus;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Weedon approuve les prévisions budgétaires 2017;

**ATTENDU QUE** la municipalité de Weedon approuve la grille tarifaire selon l'article 48.41 de la loi sur les transports;

**2017-005**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Denis Rondeau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS d'autoriser le paiement de sa cotisation annuelle au montant de 10 973 \$ pour l'année 2017.

**ADOPTÉE**

### **9.1.3 RENOUELEMENT D'ABONNEMENT À LA CREE**

**2017-006**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Éric Decubber

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS DE renouveler l'abonnement annuel du Conseil municipal de Weedon, au Conseil régional de l'environnement de l'Estrie au montant de 75 \$ pour l'année 2017.

**ADOPTÉE**

#### **9.1.4 REMPLACEMENT DE CONTRAT AVEC INFOTECH**

**2017-007**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Daniel Groleau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS DE :

- Renouveler le contrat avec Infotech pour une durée de 4 ans, au coût de 8535 \$ plus taxes annuellement, sans aucune augmentation, pour les années 2017-2018-2019 et 2020.
  
- D'autoriser Monsieur Richard Tanguay, maire et Monsieur Yvan Fortin, directeur général à signer ce nouveau contrat.

**ADOPTÉE**

### **#9.2 RESSOURCES HUMAINES**

#### **9.2.1 STATUT SALARIÉ PERMANENT**

**ATTENDU QUE** Monsieur Lévis Gagné, a complété sa période de probation d'une année depuis le 1<sup>er</sup> juin 2016 pour le poste de journalier-chauffeur;

**EN CONSÉQUENCE;**

**2017-008**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Croteau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de donner à Monsieur Lévis Gagné, le statut de salarié permanent, au poste de journalier-chauffeur, aux conditions de la convention collective en vigueur et ce, en date du 1<sup>er</sup> juin 2016.

**ADOPTÉE**

**9.2.2 FORMATION OBLIGATOIRE POUR CONSEILLERS SIÈGES #1 ET #3**

**ATTENDU QUE** deux nouveaux conseillers, ont été élus par acclamation le 31 octobre 2016, soit Monsieur Daniel Groleau, au siège #1 et Monsieur Éric Decubber, au siège #3 ;

**ATTENDU QUE** la formation « le comportement éthique » est obligatoire pour tout nouvel élu au sein d'un conseil municipal ;

**2017-009**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Denis Rondeau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS D'autoriser, Messieurs Groleau et Decubber à suivre la formation « le comportement éthique » offerte par la FQM le 18 février 2017 au coût de 770 \$ plus taxes (pour les deux).

**ADOPTÉE**

**#9.3 TRAVAUX PUBLICS**

**9.3.1 FORMATION DU COMITÉ DE SÉLECTION APPEL D'OFFRES #2017-01-19**

**ATTENDU QUE** la municipalité de Weedon a procédé à l'appel d'offres #2017-01-19 pour la fourniture de services professionnels avec surveillance des travaux pour le projet de réfection de la rue des Érables;

**EN CONSÉQUENCE;**

**2017-010**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Croteau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS DE nommer Monsieur Émile Royer, Monsieur Daniel Mercier et Monsieur Yvan Fortin comme membres du comité de sélection des offres de services professionnels pour la reconstruction de la rue des Érables.

**ADOPTÉE**

**#9.4 AUTORISATION DE SIGNATURES**

**9.4.1 DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE SAE ÉTÉ-2017**

**2017-011**

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Éric Decubber

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

D'autoriser Monsieur Yvan Fortin, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer la demande de subvention d'Emploi d'été Canada pour les postes d'animateurs du Service d'Animation Estivale.

**ADOPTÉE**

**9.4.2 DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA FÊTE DE LA PÊCHE 2017**

**2017-012** IL EST PROPOSÉ par Madame Joanne Leblanc

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Yvan Fortin, à signer la demande de subvention pour la Fête de la pêche pour l'été 2017.

**ADOPTÉE**

**9.4.3 DEMANDE DE SUBVENTION POUR LA FÊTE NATIONALE 2017**

**2017-013** IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Croteau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS D'autoriser le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Yvan Fortin, à signer la demande de subvention pour la Fête Nationale pour l'été 2017.

**ADOPTÉE**

**9.4.4 PROMESSE D'ACHAT-VENTE DILIGENTE**

**2017-014** IL EST PROPOSÉ par Monsieur Daniel Groleau

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS D'autoriser Monsieur Yvan Fortin, directeur général, à signer la promesse d'achat-vente diligente pour une période de 90 jours, pour le lot portant le # 3 471 538.

**ADOPTÉE**

**#10 RÈGLEMENT**

**10.1 ADOPTION RÈGLEMENT #2017-054 ABROGEANT LE RÈGLEMENT #2016-044 PORTANT SUR LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRE**

**REPORTÉ À UNE SÉANCE ULTÉRIEURE**

**#11 VARIA ET AFFAIRES NOUVELLES**

- Aucun sujet pour ce point



**#12** **INFORMATION DES MEMBRES DU CONSEIL**

- Aucun sujet pour ce point

**#13** **PÉRIODE DE QUESTIONS**

-Question sur la demande de soumission : choix du professionnel pour le projet de la rue des Érables

**#14** **LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE**

**2017-015** À 20 h 25, Madame Joanne Leblanc propose la levée de cette séance ordinaire.

---

Yvan Fortin  
Directeur général / secrétaire-trésorier  
par intérim

---

Richard Tanguay  
Maire